

AVIS N° 060 - 2024 / BRVM / DG

Mardi 09 avril 2024, jour férié

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché qu'en cas de décision de l'Etat de Côte d'Ivoire décrétant le **mardi 09 avril 2024 férié**, conformément à l'Avis N° 269-2023/BRVM/DG relatif au calendrier de cotation 2024, en raison de l'Aid El Fitr, il n'y aura pas de séance de cotation à cette date.

Les séances de cotation reprendraient alors le **mercredi 10 avril 2024**.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son Siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 08 avril 2024

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE

Handwritten initials: *AK*